

Bonjour,

Chacun de nous, par son vécu, ses idées, sa formation, est une richesse pour l'association. Pour ne donner qu'un seul exemple, les deux lettres d'information ont été mises en forme par Ludovic, un membre de l'association ; et je l'en remercie vivement. Si, vous aussi, vous avez des aptitudes particulières, décrivez-les dans un mail adressé à asso@pour-une-democratie-directe.fr, avec l'intitulé « Participation ». Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues car les actions aboutissent souvent grâce à une idée, une rencontre, un engagement...

[www.pour-une-democratie-directe.fr](http://www.pour-une-democratie-directe.fr)

## DES PROPOSITIONS

Vous pouvez soumettre vos idées jusqu'au 30 novembre 2013, en vous connectant au site via la rubrique

### « Un Autre Choix »

[http://www.pour-une-democratie-directe.fr/\\_RUB/autre-choix.php](http://www.pour-une-democratie-directe.fr/_RUB/autre-choix.php)

Toutes les propositions, qui s'inscriront dans le cadre du règlement, seront retenues.

**Article 4 du règlement intérieur :**  
« Seules les actions respectant en totalité la devise républicaine « Liberté, égalité, Fraternité » pourront être soutenues par l'association. Elles devront de plus avoir une portée nationale et être en accord avec les droits fondamentaux, tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration de l'Homme et du Citoyen. Elles devront de façon plus générale respecter la loi. »

Comme prévu dans la précédente lettre d'information, les membres de l'association vont prochainement choisir deux nouvelles actions :

- l'une sera le prochain combat de l'association,
- l'autre se substituera à la première en cas d'imprévu.

## Lettre d'information Novembre 2013

## UN GROUPE DE LECTURE

Les adhérents pourront être appelés à participer au groupe de lecture qui sera composé des trois membres fondateurs de l'association et de quatre membres tirés au sort et volontaires. Son rôle consistera à retenir les actions qui cadrent avec les objectifs de l'association et à regrouper celles qui seraient similaires. Tout rejet d'une proposition sera alors motivé. Pour constituer ce groupe, un tirage au sort aura lieu début novembre parmi les membres à jour de leur cotisation à la date du 31 octobre.

**Article 6 du règlement intérieur :**  
« Pour établir chaque liste de propositions, un comité de lecture est nommé pour valider le respect de l'article 4 et pour fusionner d'éventuelles propositions similaires. »

## UN VOTE

Tous les membres de l'association seront invités à attribuer 5 points sur une ou plusieurs propositions de la liste retenue par le groupe de lecture. Les votes se feront ensuite par mail. Par mesure de transparence, chaque adhérent pourra vérifier que son choix a bien été pris en compte, les votes étant répertoriés sur le site, grâce aux numéros d'adhérent.

**Article 6 du règlement intérieur :**  
« Pour choisir les nouvelles actions à mener, l'association procède à un vote de ses membres, sur l'ensemble des propositions collectées respectant l'article 4 de ce règlement. »

## DES COMMISSIONS

En tant que membre de l'association, vous pourrez participer directement à l'action choisie, en intégrant une des trois commissions : « **Documentation** » pour la recherche d'informations, « **Moyens** » pour la mise en œuvre administrative et « **Communication** » pour la gestion et la diffusion de l'information. Pour cela, rien de plus simple, il vous suffira de vous porter volontaire par mail.

Merci de votre coopération,  
bien cordialement.

**Hervé Lebreton**

Président de l'Association  
Pour Une Démocratie Directe

